

« Des bonbons, des bisous » : un surveillant de collège jugé à Rouen pour 27 agressions sexuelles



Me Cécile Madeline assiste dix victimes dans le dossier

Robin B., jugé à Rouen mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025 pour de nombreuses violences sexuelles, a démarré avec la dénonciation d'un adulte. Les enfants n'ont parlé qu'après. Une situation typique pour une de leur avocate.

Le procès de l'ex-surveillant Robin B., prévu mardi 16 et mercredi 17 septembre 2025 à Rouen, concerne des violences sexuelles commises pendant l'année scolaire 2022-2023 dans un collège de Saint-Valéry-en-Caux et entre 2018 et 2021 au club de foot de Saint-Pierre-de-Varengeville. Une audience qui pourrait se tenir à huis clos. « Beaucoup de parties civiles n'avaient pas d'avocat pendant l'instruction, on verra à l'ouverture du procès. Si un plaignant le demande, le huis clos est de droit », explique Me Cécile Madeline, avocate de dix mineurs dans le dossier.

La triple peine pour les enfants

C'est une surveillante qui a dénoncé le comportement problématique de Robin B. « En général, les victimes n'arrivent pas à parler, car elles ont peur qu'on les retire de ces milieux qui représentent tout à leurs yeux », estime celle qui a déjà plaidé dans des dossiers de violences sexuelles sur mineurs dans le milieu du sport. Le collège de Saint-Valéry-en-Caux propose en effet la seule section de sport étude foot avec internat de tout le département, que surveillait Robin B. « C'est le rêve de tous les petits gosses qui vivent foot, respirent foot, d'y être pris. Il est très vivement conseillé de placer les enfants en internat pour la cohésion d'équipe. C'est un rêve éveillé qu'ils vivaient. Dans cette histoire, c'est la triple peine pour eux. Ils ont été retirés de l'internat, certains ont arrêté le foot et ils vivent avec la honte, c'est très compliqué pour les enfants en termes de construction d'image de soi ».

« Les enfants l'adoraient »

Elle souligne que, pour un adulte, il est évident que « le comportement de Robin B. n'est pas normal. Il donne des bonbons, fait des bisous... Des adultes qui sont aussi proches que ça des adolescents, ça devrait poser question dans les services », estime-t-elle. Mais pour les enfants, c'était plus compliqué : « ils adoraient Robin B. Ils savaient que ce qui se passait n'était pas normal, mais ils n'en parlaient pas entre eux, c'est typique ». Aujourd'hui, certains nient des faits. Quant à Robin B., s'il en reconnaît certains, il en conteste d'autres. Contactée, l'avocate de ce dernier n'a pas donné suite.